

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DE L'ÉNERGIE
SIÈGE : SHAWINIGAN
CIRCONSCRIPTIONS DE LAVIOLETTE,
MASKINONGÉ, PORTNEUF ET SAINT-MAURICE

À une séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire de l'Énergie tenue le 10 novembre 2009 à 19 h 40 à son centre administratif situé à Shawinigan, sont présents et forment quorum sous la présidence de madame Danielle Bolduc, les membres suivants :

Monsieur Claude Béland	Madame Brunelle Lafrenière
Madame Sylvie Dupont-Simard	Monsieur Martin Lafrenière
Monsieur Denis Émond	Madame Line Lecours
Monsieur Luc Gaudreault	Madame Lise Marchand
Monsieur Réjean Gélinas	Monsieur Maurice Poudrier
Monsieur Yvon Geoffroy	Madame Diane Samson
Monsieur Alain Gervais	Madame Nicole Thiffeault-Marchand
Madame Johanne Harvey	Monsieur Marco Trottier
Monsieur Réal Julien	Madame Nicole Trudel
Monsieur Serge Lafontaine	

Ainsi que madame Patricia Pépin et monsieur Robert Vadeboncoeur, commissaires représentants du comité de parents.

PARTICIPE à cette séance, le directeur général monsieur Claude Leclerc.

SONT AUSSI PRÉSENTS :

Monsieur Richard Boyer	Directeur des Services des ressources humaines
Me Serge Carpentier	Secrétaire général et directeur des communications
Monsieur Christian Lafrance	Directeur des Services des ressources matérielles et de l'informatique
Monsieur Denis Lampron	Directeur des Services de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle
Monsieur Serge Trudel	Directeur des Services des ressources financières

L'absence de public à cette séance est constatée.

À l'ouverture de la séance, il est procédé à l'assermentation des commissaires représentants du comité de parents.

Président(e)

Les commissaires adoptent ensuite l'ordre du jour de la présente séance et approuvent un procès-verbal d'une séance du conseil des commissaires.

Adoption de
l'ordre du jour

RÉSOLUTION 73 1109 : Monsieur le commissaire Yvon Geoffroy PROPOSE que l'ordre du jour décrit au document 1109-01 soit adopté en y ajoutant les articles suivants:

- 4.7 Représentation au Conseil du Loisir Scientifique Mauricie, Centre-du-Québec;
- 4.8 Représentant au comité organisateur du Rendez-vous panquébécois Secondaire en spectacle;
- 5.4 Félicitations;
- 6.1 Remerciements;
- 6.2 Condoléances;
- 8.2 Désignation des représentants à un conseil d'administration;
- 11.5 Information – Projet particulier.

Adopté unanimement

Approbation d'un
procès-verbal

RÉSOLUTION 74 1109 : Chaque membre présent du conseil des commissaires ayant reçu copie du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 13 octobre 2009 au moins six heures avant le début de la présente séance, monsieur le commissaire Réal Julien PROPOSE que le secrétaire soit dispensé de la lecture de ce procès-verbal;

QUE le procès-verbal de cette séance, décrit au document 1109-02, soit approuvé avec la modification suivante :

- ✓ À la page 43, relativement à la résolution 65 1009, sous l'item « Le rôle des parents, des familles et des aînés » remplacer le mot « Animatrices » par « Animateur ».

Adopté unanimement

En l'absence de public, aucune intervention n'est faite à la période de questions réservée à l'assistance.

Consécutivement, les commissaires considèrent les sujets présentés par la Direction générale. Des recommandations sont alors successivement soumises par monsieur Claude Leclerc et les résolutions ci-après décrites sont adoptées.

Poste de direction
générale adjointe
aux Services
éducatifs

RÉSOLUTION 75 1109 : CONSIDÉRANT, en référence à la renonciation de monsieur Renaud Lévesque au poste de directeur général adjoint à la Commission scolaire de l'Énergie, qu'un processus de recrutement et de sélection a été appliqué pour combler l'emploi à la direction générale adjointe;

CONSIDÉRANT l'orientation prise par le conseil des commissaires à l'effet de modifier le poste de direction générale adjointe afin de constituer deux postes de directions générales adjointes avec services;

Président(e)

CONSIDÉRANT, à la suite de ce processus, que le comité de sélection a soumis une recommandation concernant la nomination au poste de direction générale adjointe aux Services éducatifs à la Commission scolaire de l'Énergie;

CONSIDÉRANT qu'un projet de contrat est également recommandé relativement à cette nomination;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire représentant du comité de parents Robert Vadeboncoeur PROPOSE que soient retenues la recommandation du comité de sélection et les modalités contractuelles afférentes concernant la nomination de madame Maryse Demers au poste de direction générale adjointe aux Services éducatifs à la Commission scolaire de l'Énergie;

QUE, plus particulièrement, l'entrée en fonction de madame Demers au poste de direction générale adjointe aux Services éducatifs soit le 16 novembre 2009;

QUE la présidente, madame Danielle Bolduc, soit autorisée à signer le contrat ici en cause pour et au nom de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adopté unanimement

Poste de direction
générale adjointe
aux Services
administratifs

RÉSOLUTION 76 1109 :

CONSIDÉRANT, en référence à la renonciation de monsieur Renaud Lévesque au poste de directeur général adjoint à la Commission scolaire de l'Énergie, qu'un processus de recrutement et de sélection a été appliqué pour combler l'emploi à la direction générale adjointe;

CONSIDÉRANT l'orientation prise par le conseil des commissaires à l'effet de modifier le poste de direction générale adjointe afin de constituer deux postes de directions générales adjointes avec services;

CONSIDÉRANT, à la suite de ce processus, que le comité de sélection a soumis une recommandation concernant la nomination au poste de direction générale adjointe aux Services administratifs à la Commission scolaire de l'Énergie;

CONSIDÉRANT qu'un projet de contrat est également recommandé relativement à cette nomination;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Réjean Gélinas PROPOSE que soient retenues la recommandation du comité de sélection et les modalités contractuelles afférentes concernant la nomination de monsieur Serge Carpentier au poste de direction générale adjointe aux Services administratifs à la Commission scolaire de l'Énergie;

Président(e)

Secrétaire

QUE, plus particulièrement, l'entrée en fonction de monsieur Carpentier au poste de direction générale adjointe aux Services administratifs soit le 16 novembre 2009;

QUE la présidente, madame Danielle Bolduc, soit autorisée à signer le contrat ici en cause pour et au nom de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adopté unanimement

Probation d'un
cadre – Lucie
Lafond

RÉSOLUTION 77 1109 : CONSIDÉRANT que les gestionnaires sont soumis, en application de la politique de gestion, à une période de probation d'une année consécutivement à leur engagement;

CONSIDÉRANT, au terme de cette période de probation, que le directeur général a soumis un rapport favorable pour un gestionnaire;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Maurice Poudrier PROPOSE que soit reconnu un statut d'emploi régulier à madame Lucie Lafond, coordonnatrice aux Services de la formation générale des adultes et de la formation professionnelle, le 14 octobre 2009.

Adopté unanimement

Probation d'un
cadre – Sylvie
Rainville

RÉSOLUTION 78 1109 : CONSIDÉRANT que les gestionnaires sont soumis, en application de la politique de gestion, à une période de probation d'une année consécutivement à leur engagement;

CONSIDÉRANT, au terme de cette période de probation, que le directeur général a soumis un rapport favorable pour un gestionnaire;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Nicole Trudel PROPOSE que soit reconnu un statut d'emploi régulier à madame Sylvie Rainville, coordonnatrice aux Services des ressources matérielles et de l'informatique, le 20 octobre 2009.

Adopté unanimement

Par ailleurs, le directeur général informe les commissaires de la décision de maintenir un statu quo, pour la présente année scolaire, quant au nombre de représentants de chacun des groupes composant le comité consultatif des services aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage. Un mandat de réflexion sur le fonctionnement et le nombre de représentants à ce comité sera confié au comité consultatif.

Président(e)

Secrétaire

Des résolutions sont ensuite adoptées pour désigner des représentants de la commission scolaire à des organismes.

Représentation au
Conseil du Loisir
Scientifique
Mauricie, Centre-
du-Québec

RÉSOLUTION 81 1109 : CONSIDÉRANT que le Conseil du Loisir Scientifique Mauricie, Centre-du-Québec est un organisme à but non lucratif dont la mission est de promouvoir le loisir ainsi que la culture scientifique et technologique auprès des jeunes et du grand public;

CONSIDÉRANT que cet organisme a sollicité la commission scolaire pour la désignation d'un représentant au sein de leur conseil d'administration;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Marco Trotter PROPOSE que monsieur Normand Piché, directeur adjoint aux Services éducatifs (jeunes), soit désigné pour agir à titre de représentant de la Commission scolaire de l'Énergie au conseil d'administration du Conseil du Loisir Scientifique Mauricie, Centre-du-Québec.

Adopté unanimement

Représentant au
comité
organisateur du
Rendez-vous
panquébécois de
Secondaire en
spectacle

RÉSOLUTION 82 1109 : CONSIDÉRANT QUE l'Unité régionale de loisir et de sport de la Mauricie a confirmé que Shawinigan sera l'hôte du 10^e Rendez-vous panquébécois de Secondaire en spectacle du 27 au 30 mai 2010;

CONSIDÉRANT que cet événement s'inscrit dans le cadre du programme Secondaire en spectacle qui a pour objectif le développement culturel et artistique des élèves des écoles secondaires du Québec et qui est axé sur l'expérimentation, l'apprentissage et la formation;

CONSIDÉRANT qu'un comité organisateur sera mis en place afin de réaliser cet événement d'envergure;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Diane Samson PROPOSE que soient désignées les personnes suivantes afin d'agir à titre de représentants de la Commission scolaire de l'Énergie au comité organisateur du 10^e Rendez-vous panquébécois de Secondaire en spectacle :

- ✓ madame Johanne Harvey, commissaire;
- ✓ un administrateur désigné par le directeur général.

Adopté unanimement

En étant après cela aux sujets présentés par la présidence, les résolutions ci-après décrites sont successivement adoptées.

Félicitations - Élus
municipaux

RÉSOLUTION 83 1109 : CONSIDÉRANT que des élections générales se sont tenues, le 1^{er} novembre dernier, dans les municipalités et les villes;

Président(e)

Madame la commissaire Danielle Bolduc PROPOSE que des félicitations soient adressées aux élèves municipales et élus municipaux du territoire de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adopté unanimement

Félicitations –
Membres du
comité de parents

RÉSOLUTION 84 1109 :

parents tenues par chaque école;

CONSIDÉRANT que les représentants au comité de parents ont été élus lors de l'assemblée générale des

CONSIDÉRANT, également, que le comité de parents a procédé à l'élection des commissaires représentants du comité de parents ainsi qu'à la désignation de son président et des membres de l'exécutif;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Sylvie Dupont-Simard PROPOSE que des félicitations soient adressées aux membres du comité de parents, au président et aux membres du comité exécutif du comité de parents.

Adopté unanimement

Félicitations –
Monsieur Yves
Cossette

RÉSOLUTION 85 1109 :

d'administrateur, représentant la région 04-17, au conseil d'administration de la Fédération des comités de parents du Québec;

CONSIDÉRANT que monsieur Yves Cossette, vice-président du comité de parents, agit à titre

Madame la commissaire Nicole Trudel PROPOSE que des félicitations soient adressées à monsieur Yves Cossette.

Adopté unanimement

Félicitations –
Personnes élues
aux conseils
d'établissement

RÉSOLUTION 86 1109 :

élus pour agir aux conseils d'établissement des écoles et des centres.

Monsieur le commissaire Serge Lafontaine PROPOSE que des félicitations soient adressées aux personnes

Adopté unanimement

Félicitations –
Madame Martine
Trudel

RÉSOLUTION 87 1109 :

Hérouxville, a reçu le Prix Raymond-Gervais à l'occasion du Congrès annuel de l'Association pour l'enseignement de la science et de la technologie au Québec (APSQ);

CONSIDÉRANT que madame Martine Trudel, enseignante au 2^e cycle à l'école Plein Soleil de

CONSIDÉRANT que ce prix annuel d'excellence est remis à toute personne qui, pour ses initiatives personnelles, son dynamisme, sa compétence et ses qualités de pédagogue, a développé, d'une façon particulière, l'intérêt des jeunes pour les sciences et la technologie;

Président(e)

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Martin Lafrenière PROPOSE que des félicitations soient adressées à madame Martine Trudel, lauréate du Prix Raymond-Gervais.

Adopté unanimement

Consécutivement et eu égard aux sujets présentés par les commissaires, des résolutions de remerciements et de condoléances sont adoptées.

Remerciements

RÉSOLUTION 88 1109 : Monsieur le commissaire Serge Lafontaine PROPOSE que des remerciements soient adressés au personnel pour la qualité de l'organisation de la soirée-hommage au personnel retraité et de 25 ans de services.

Adopté unanimement

Condoléances

RÉSOLUTION 89 1109 : CONSIDÉRANT que Vincent Landry, élève à l'école secondaire Val-Mauricie et frère de Marie-Eve Landry, enseignante, est récemment décédé;

Monsieur le commissaire Alain Gervais PROPOSE que des condoléances soient adressées à la famille.

Adopté unanimement

Considération est après faite des sujets présentés par les Services éducatifs (jeunes). En l'absence de madame Maryse Demers, directrice de ces services, le directeur général monsieur Claude Leclerc présente une recommandation pour offrir un programme d'études local. Il est donné suite à cette recommandation et une résolution est adoptée en ce sens.

Programme local 8 unités – CAFE
« Expérience entrepreneuriale »

RÉSOLUTION 90 1109 : CONSIDÉRANT que la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport a accepté la demande de dérogation que la commission scolaire lui avait présentée concernant la liste des matières du régime pédagogique du 1^{er} cycle du secondaire pour les élèves fréquentant le Centre d'apprentissage et de formation en entrepreneuriat;

CONSIDÉRANT que le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport peut allouer un code matière pour un programme local nouveau de 5 unités et plus;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Alain Gervais PROPOSE qu'un programme d'études local intitulé *Expérience entrepreneuriale*, équivalant à 8 unités, soit offert aux élèves fréquentant le Centre d'apprentissage et de formation en entrepreneuriat en remplacement du cours Science et technologie, initialement prévu au programme.

Adopté unanimement

Président(e)

QUE le directeur des Services des ressources financières, monsieur Serge Trudel, soit autorisé à remplir et signer pour et au nom de la Commission scolaire de l'Énergie les formulaires afférents de la C.S.S.T. (Demande de désajustement et attestation du choix de limite par lésion).

Adopté unanimement

Consécutivement, les commissaires considèrent les sujets présentés par les Services des ressources humaines. Monsieur Richard Boyer fournit alors des informations sur chacun des dossiers et des résolutions sont successivement adoptées.

Retraite
progressive

RÉSOLUTION 95 1109 : CONSIDÉRANT qu'un membre du personnel demande de participer à un plan de mise à la retraite de façon progressive;

CONSIDÉRANT que ce régime a pour effet de permettre à cette personne de réduire son temps travaillé, pour une période d'une à cinq années, dans une proportion telle que le temps travaillé ne doit pas être inférieur à 40 % de la semaine régulière de travail ou de son équivalent sur une année scolaire;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Line Lecours PROPOSE d'accepter la demande de retraite progressive de madame Francine Comeau, secrétaire, à l'école secondaire Val-Mauricie à Shawinigan, secteur Shawinigan-Sud, dans un plan de cinq (5) ans, entrant en vigueur le 11 janvier 2010.

Adopté unanimement

Démissions – Fins
de retraite

RÉSOLUTION 96 1109 : CONSIDÉRANT qu'un membre du personnel a remis sa démission pour fins de retraite;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Nicole Thiffeault-Marchand PROPOSE que soit acceptée la démission de madame Carole Proteau, agente de bureau, classe principale, à l'école secondaire Paul-Le Jeune, à Saint-Tite, laquelle est effective au 1^{er} juillet 2010.

Adopté unanimement

Abolition d'un
poste

RÉSOLUTION 97 1109 : CONSIDÉRANT que la démission de madame Carole Proteau a été acceptée et que de ce fait son poste est vacant;

CONSIDÉRANT l'analyse des besoins en personnel pour le poste d'agente de bureau, classe principale pour l'année scolaire 2009-2010;

Président(e)

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Alain Gervais PROPOSE l'abolition du poste d'agente de bureau, classe principale, à l'école secondaire Paul-Le Jeune, à Saint-Tite, et ce, à compter du 4 janvier 2010.

Adopté unanimement

Ouverture d'un poste

RÉSOLUTION 98 1109 :
scolaire 2009-2010;

CONSIDÉRANT l'analyse des besoins en personnel de soutien de la commission scolaire pour l'année

Madame la commissaire Nicole Thiffault-Marchand PROPOSE l'ouverture du poste suivant :

- ✓ Un poste de secrétaire d'école, poste régulier à temps complet de 35 heures/semaine, à l'école secondaire Paul-Le Jeune à Saint-Tite, à compter du 4 janvier 2010.

Adopté unanimement

Monsieur Richard Boyer fournit à ce moment-ci des informations concernant un projet particulier impliquant l'embauche de technicienne ou technicien en sport.

En étant après cela aux sujets présentés par les Services des ressources matérielles et de l'informatique, les résolutions ci-après décrites sont adoptées après que monsieur Christian Lafrance ait fourni les informations requises aux commissaires.

Transfert d'un contrat d'entretien ménager à l'école Notre-Dame

RÉSOLUTION 99 1109 :

CONSIDÉRANT que l'entreprise « Nettoyage St-Élie » détient un contrat d'entretien ménager de l'école Notre-Dame à Notre-Dame-du-Mont-Carmel, dont l'échéance est le 30 juin 2013;

CONSIDÉRANT que l'entrepreneur a avisé la commission scolaire de son intention d'abandonner son contrat avant l'échéance;

CONSIDÉRANT que le contrat stipule que l'entrepreneur ne peut céder ou transférer son contrat sans l'approbation de la commission scolaire;

CONSIDÉRANT la demande de transfert du contrat à Reynald Kean Inc.;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Line Lecours PROPOSE que le contrat d'entretien ménager de l'école Notre-Dame à Notre-Dame-Mont-Carmel détenu par « Nettoyage St-Élie » soit transféré à Reynald Kean Inc., aux mêmes conditions que celles contenues dans le cahier de charges.

Adopté unanimement

Président(e)

CONSIDÉRANT que les membres du comité, formé en vertu de la résolution 279 0609, ont soumis au comité exécutif, après analyse et évaluation des propositions reçues, au conseil des commissaires des recommandations contenues dans le compte rendu décrit au document 1109-04;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Nicole Trudel PROPOSE que la banque de professionnels, pour réaliser certains mandats dans le cadre des projets d'investissements pour les années budgétaires 2009-2010, 2010-2011 et 2011-2012, soit composée des firmes suivantes :

ARCHITECTES :

Régis Côté et associés, architectes
125, 5^e Rue
Shawinigan (Québec) G9N 1E2

Michel Pellerin architecte
1603, avenue Saint-Marc
Shawinigan (Québec) G9N 2H6

Les architectes Jacques et Gervais
769, 5^e Rue
Shawinigan (Québec) G9N 1G2

INGÉNIEURS :

Dessau inc.
2729, avenue Saint-Marc
Shawinigan (Québec) G9N 2K6

Pluritec Ltée
585, avenue des Cèdres
Shawinigan (Québec) G9N 1N6

Consultants Mesar inc.
776, 5^e Rue, C. P. 218
Shawinigan (Québec) G9N 6T9

Génivar, Société en commandite
323, rue Saint-François
La Tuque (Québec) G9X 1S2

FIRMES SPÉCIALISÉES EN EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE :

Synergétik
3675, rue Saint-Joseph
Trois-Rivières (Québec) G8Z 4J4

Consultants Mesar inc.
776, 5^e Rue C. P. 218
Shawinigan (Québec) G9N 6T9

QUE, conformément à l'article 14 de la *Loi sur les contrats des organismes publics* et à l'article 45 du *Règlement sur les contrats de services des organismes publics*, la commission scolaire retiendra, en rotation, les services des firmes s'étant qualifiées, et ce, lorsque les honoraires versés seront inférieurs à 100 000 \$;

Président(e)

Secrétaire

QUE madame Danielle Bolduc, présidente et monsieur Claude Leclerc, directeur général soient autorisés à signer, pour et au nom de la Commission scolaire de l'Énergie, les contrats de services à intervenir avec les professionnels.

Adopté unanimement

Les membres du conseil des commissaires prennent ensuite connaissance d'un résumé de la correspondance reçue en date du 10 novembre 2009. Eu égard à cette correspondance, la résolution ci-après décrite est adoptée.

Appui à la
Commission
scolaire des
Hautes-Rivières

RÉSOLUTION 102 1109 : CONSIDÉRANT que la Commission scolaire des Hautes-Rivières a présenté une demande à la Fédération des commissions scolaires du Québec à l'effet de mettre en place les moyens pour réduire la production de documents papier et de trouver des solutions alternatives dans les moyens de communication;

Monsieur le commissaire Serge Lafontaine PROPOSE que la Commission scolaire de l'Énergie appuie la demande précitée de la Commission scolaire des Hautes-Rivières.

Adopté unanimement

À 21 h 10, les sujets de l'ordre du jour étant complété, il est procédé à la clôture de la séance.

Clôture de la
séance

RÉSOLUTION 103 1109 : Madame la commissaire Brunelle Lafrenière PROPOSE que soit déclarée close la présente séance du conseil des commissaires de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adopté unanimement

PRÉSIDENT(E)

SECRÉTAIRE

Président(e)

Secrétaire